

(N° 90.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 21 JUIN 1887.

Rapport de la Commission de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics, chargée d'examiner le Projet de Loi portant répartition de la dépense entre l'Etat et la province de Hainaut pour les travaux d'amélioration de la Haine.

(Voir les nos 70 et 173, session de 1886-1887, de la Chambre des Représentants, et 80, même session, du Sénat.)

Présents : MM. le Baron DE SELYS LONGCHAMPS, Président ; le Comte de BORCHGRAVE D'ALTENA, MONTEFIORE LEVI, le Baron PYCKE DE PETEGHEM, le Comte DE RIBAUCCOURT, SIMONIS, le Vicomte VILAIN XIII et CORNET, Rapporteur.

MESSIEURS,

Votre Commission de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics a examiné le Projet de Loi portant répartition de la dépense entre l'Etat et la province de Hainaut pour les travaux d'amélioration de la Haine.

A l'unanimité des membres présents, votre Commission vous propose, Messieurs, l'adoption de ce Projet de Loi avec les modifications qui y ont été apportées par la Chambre des Représentants, dans sa séance du 27 mai dernier.

Le Rapporteur,
J.-B. CORNET.

Le Président,
E. DE SELYS LONGCHAMPS.